



Rubrique réalisée par Michèle Boin avec le soutien de l'Afrika Studiecentrum de Leiden

African Studies Review
(Amherst, Massachusetts)
Numéro spécial sur les diasporas
Vol. 43, n° 1, avril 2000.

Ce numéro spécial de l'*African Studies Review* s'est construit autour d'un objectif ambitieux : confronter les disciplines africaniste et afro-américaniste – qui se tournent généralement le dos – pour « élargir le discours sur la signification de l'Afrique à travers une analyse des diasporas africaines ». L'hypothèse de départ était que « l'Afrique n'est pas confinée au continent » ; elle n'est pas une entité « autoconstituée », car son identité réside plutôt dans un ensemble de relations, complexes et souvent contradictoires. Parmi celles-ci figurent les diasporas – au pluriel. Car, selon les auteurs, « Il n'existe pas de moment unique dont on puisse dire qu'il soit constitutif de la diaspora africaine ; ces moments ont été multiples et continus, et, même si leur signification et leur résultat ont varié historiquement, ils se retrouvaient sur la question de savoir comment établir les limites de l'Afrique en tant que lieu et celles des études africaines en tant que discours ».

Par-delà l'objet diasporique, c'est donc à une réflexion épistémologique sur les « études africaines » que nous convie ce dossier. Pour Patterson et Kelley, en effet, chercher à discerner les éléments constitutifs des diasporas, leur généalogie, soulève des questions importantes sur la façon dont l'Afrique est conceptualisée dans son rapport à la modernité. Autrement dit, ce que Patterson et Kelley proposent est rien de moins qu'« une réévaluation de l'histoire moderne à travers la lentille de la diaspora africaine » (A. Lao-Montes), et constitue ainsi une contribution théorique à la critique des vues occidentalistes de la modernité. Cet article est suivi d'un vigoureux débat qui pousse les deux auteurs à reconnaître que la grille d'analyse diasporique ne suffit pas pour comprendre le rapport des Africains à la moder-

nité. Ce vaste sujet est ensuite abordé à travers diverses études de cas qui soulignent la variété des modes de construction de la « conscience diasporique ».

Canadian Journal of African Studies
Revue canadienne des études africaines
(Toronto)
« Transnationalism, african immigration,
and new migrant spaces in South Africa »
Vol. 34, n° 1, 2000.

La réinsertion de l'Afrique du Sud dans l'économie mondiale s'est accompagnée de nouveaux mouvements migratoires de travailleurs, avec ou sans papiers, vers ce pays. L'assouplissement des conditions d'entrée – légale ou non – a fait de celui-ci un pôle d'attraction nouveau. Ainsi, les flux en provenance de la SADC ont presque décuplé depuis 1990 pour dépasser les 4 millions d'entrées légales par an. Ce numéro spécial de la *Revue canadienne des études africaines* explore ce phénomène à partir d'études de cas fondées pour la plupart sur des entretiens avec des émigrants. Les responsables du dossier, J. Crush et D. A. McDonald, relèvent l'émergence de tendances locales, régionales et globales qui impriment des formes nouvelles de mobilité et de migrations transfrontalières en Afrique du Sud, tout en soulignant la permanence de formes « traditionnelles » de migration. Ainsi, les mineurs originaires du Mozambique ou du Lesotho, licenciés pour raisons économiques, constituent une importante réserve d'emploi pour des contrats à court terme. T. Ulicki et J. Crush montrent aussi que les femmes forment désormais une proportion croissante de la population migrante dans le secteur agricole. La chute de l'apartheid a inséré l'Afrique du Sud dans des réseaux, « formels » aussi bien qu'« informels », de commerce et de migration

(S. Peberdy et C. Rogerson). Autres nouveautés de la dynamique des migrations : l'immigration des sans-papiers, en particulier du Mozambique, du Zimbabwe, du Lesotho et du Malawi, et l'afflux de réfugiés fuyant les persécutions politiques et culturelles. Enfin, les auteurs se posent la question critique de la permanence des séjours des nouveaux immigrants, alors qu'historiquement l'immigration transfrontalière était temporaire. Les études sur Le Cap (D. A. McDonald), Durban (B. Maharaj et V. Moodley) et Winterveld ((M. Reitzes et S. Bam) confirment que les immigrants expriment un désir plus marqué de s'installer. Néanmoins, la plupart des « nouveaux Sud-Africains » originaires du Mozambique, même s'ils sont parvenus à s'intégrer dans la société sud-africaine, conservent des relations étroites avec leur lieu d'origine, sans exclure le retour au pays natal. Plutôt que de parler de communautés de migrants, les auteurs expliquent donc plutôt comment les anciens espaces migratoires sont devenus de nouveaux espaces transnationaux, les immigrants gardant des liens avec leur pays d'origine en même temps qu'ils cohabitent avec les citoyens locaux. Dans tous les cas, on constate que l'identité et la nationalité sud-africaines constituent des critères clefs dans l'accès aux ressources politiques et économiques.

Politeia

(Pretoria)

« Special issue : african renaissance »

19^e année, n° 3, 2000.

Le concept de « renaissance africaine » cher au président Thabo Mbeki est censé fournir aux citoyens d'Afrique du Sud et du continent un cadre pour faire face aux défis auxquels ils sont confrontés. Les articles de ce numéro spécial envisagent les questions que soulève un tel thème sur le plan philosophique et politique : quel contenu donner à cette métaphore plus ou moins rhétorique ? peut-elle constituer un objectif réalisable

pour les leaders africains du XXI^e siècle (Van den Berg et du Plessis) ? La renaissance africaine est un appel à l'Afrique à confronter ses propres démons, mais aussi aux instances « décideuses » à admettre que la trajectoire d'évolution du « premier monde » n'est pas la seule voie de salut.

Le moteur de la renaissance africaine n'est pas sans rappeler celui qui était censé donner une impulsion, à partir des années 1950, au panafricanisme ou aux autres projets de teinte nationaliste ou socialiste. Cependant, selon H. Barrell, il existe une différence importante entre la démarche adoptée jadis par les N'Krumah, Kaunda ou Nyerere, et celle de Mbeki : ce dernier (économiste de formation) met l'accent sur l'économie, par contraste avec les premiers qui le plaçaient sur le politique. Reste à voir si la politique néolibérale adoptée par Mbeki conduira à la constitution des fondements matériels d'une renaissance locale et, éventuellement, continentale. Celle-ci pourrait être rendue possible par la croissance accélérée de grands pays tels l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Kenya, l'Ouganda, etc., mais, pour l'heure, les perspectives économiques ne sont pas des plus brillantes. Le dossier confirme par ailleurs que les conditions économiques d'une renaissance africaine passent aussi par un renforcement des capacités de fonctionnement d'États déficients, faibles ou prédateurs. Discutant de cette renaissance africaine en tenant compte de l'expérience de la Russie dans un contexte mondial d'orthodoxie néolibérale, A. Pritvorov et V. Shubin estiment que cette notion peut constituer un vecteur de l'unité africaine, mais à une échelle régionale plutôt que continentale. Pour M. Malan et R. Cornwell, les aléas du processus de paix en RDC constituent un test de cette dynamique délicate.

Le concept est-il plus adéquat pour rendre compte du processus de (re)construction de la nation en Afrique du Sud (et ailleurs) ? J. Sindane et I. Liebenberg en doutent dans leur analyse de la philosophie de l'*ubuntu*. Forme d'humanisme garantissant le respect de la dignité humaine sur le plan de l'individu et sur celui de la communauté



dans une recherche du consensus, l'*ubuntu* peut selon eux contribuer à consolider la démocratie et à prévenir l'exclusion. M. B. Ramose va plus loin dans sa contestation de l'emploi d'un terme emprunté à l'histoire européenne. Il propose en remplacement la notion autochtone de *Mokoko-Hungw*, qui renvoie selon lui aux idées de restitution et de réparation (*Mokoko* faisant référence au livre éponyme de William Makgoba [1997] et *Hungwe* à la question de la terre au Zimbabwe). Mais ces approches font débat, comme en témoignent les autres contributions.

Journal of African Economics
(Oxford)

« Economic commission for Africa.
Policy issue : conflict »
Vol. 9, n° 3, oct. 2000

Ce dossier du *Journal of African Economics* apporte une contribution supplémentaire au lancinant débat sur les économies de guerre. L'impact des guerres civiles sur le développement en Afrique a fait l'objet de nombreuses tentatives d'évaluation. Ce numéro spécial présente des analyses s'appuyant sur des modèles quantitatifs et propose des recommandations sur les stratégies à suivre pour établir des conditions durables de pacification. I. Elbadawi et N. Sambanis avancent une thèse contre-intuitive sur le rapport, généralement admis, entre guerre civile et diversité ethnique. Selon eux, ce n'est pas la fragmentation ethnolinguistique mais le niveau élevé de pauvreté, l'inefficacité des institutions politiques et la dépendance économique à certaines ressources naturelles qui sont les causes directes des crises. La guerre civile est un cas extrême de non-coopération entre les groupes sociaux.

Or, la diversité ethnique de l'Afrique aide plutôt qu'elle ne dessert l'émergence d'un développement stable puisqu'elle rend nécessaire des négociations

intergroupes. Des réformes démocratiques, une gouvernance qui permette de faire face aux défis confrontant les sociétés africaines, une bonne gestion économique sont au cœur de la stratégie de prévention des conflits. J. Herbst recense les motivations grâce auxquelles les chefs de rébellion incitent leurs troupes à se battre dans les guerres qui affectent l'Afrique subsaharienne. Presque tous les leaders utilisent des stimuli économiques, mais aussi l'endoctrinement politique, la mobilisation ethnique et la coercition. La nature de l'État est, à cet égard, un paramètre déterminant : les mouvements qui s'opposent à des forces nationales compétentes doivent devenir de véritables armées, tandis que les rebelles qui combattent des États faibles et corrompus peuvent se permettre d'employer la coercition physique et des gratifications économiques.

Dans ses recommandations sur la politique à suivre, Herbst conclut que la solution la plus évidente pour que s'éteigne la lutte – i. e. renforcer les capacités de coercition des États opposés aux rebelles – n'est pas la plus apte à entraîner l'adhésion du monde académique ni politique. Dans leur article sur les politiques à suivre pour la construction de la paix, en particulier au sein de l'Onu, B. Bigombe, P. Collier et N. Sambanis visent à identifier la structure des facteurs de risques dans une société post-conflit (dépendance du pays aux ressources naturelles, pauvreté, dominance ethnique, activisme d'une diaspora) pour établir ensuite les mesures à prendre pour réduire ces risques. La décentralisation (comme le montre l'exemple de l'Ouganda) pourrait compter parmi ces politiques à mettre en œuvre. F. Ngaruko et J. D. Nkurunziza proposent également une interprétation économique et politique des conflits au Burundi qui résultent, selon eux, d'une combinaison entre pauvreté, politique d'exclusion et bataille pour le contrôle des ressources limitées du pays, dans un contexte marqué par un cycle « prédation par la bureaucratie »/« rébellion »/« répression ».